

Déclaration de M. Kouessan Yovodevi, Directeur général de la Télévision togolaise (24 avril 2012)

Monsieur le Président,

Ma délégation vous félicite pour votre élection à la tête de la présente session du Comité et pour la manière fort remarquable avec laquelle vous dirigez nos travaux.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Dans sa résolution 66/81, l'Assemblée générale a demandé au Département de l'information de présenter les renseignements demandés dans trois rapports distincts consacrés aux trois sous-programmes du Département, à savoir, les services de communication stratégique, les services d'information et ceux de la diffusion.

Ces différents rapports, qui viennent d'être présentés, nous donnent une compréhension beaucoup plus claire des efforts que le Département de l'information déploie pour promouvoir les actions de l'Organisation des Nations Unies.

Comme à l'accoutumé, les États Membres aussi ont joué leur partition dans le cadre de la promotion et de la divulgation des actions de l'ONU.

Pour ce qui le concerne, le Togo a toujours mis en œuvre tous les moyens dont il dispose pour sensibiliser les populations sur les différentes initiatives et projets pilotés par les agences de l'ONU au Togo, en s'appuyant sur les médias, tant publics que privés et, principalement, en accompagnant le Centre d'Information des Nations Unies dans ses efforts de vulgarisation des idéaux de notre Organisation.

Monsieur le Président,

L'attention des populations togolaises, vis-à-vis de l'ONU, s'est accrue depuis l'élection du Togo comme membre non permanent du Conseil de sécurité, élection qui consacre un nouveau départ, tant la disponibilité des médias togolais de parler des Nations Unies n'a été aussi grande qu'auparavant depuis cette élection.

Par ailleurs, les différentes Agences du Système des Nations Unies basées à Lomé (PNUD, UNFPA, UNREC, OMS, UNICEF...) accompagnent avec détermination le Togo dans la lutte pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Toutes leurs réalisations, en la matière, sont ainsi naturellement relayées par la presse nationale et ont un écho très fort auprès du public togolais.

Radio Lomé, la radio nationale, diffuse de façon hebdomadaire, une émission intitulée, « Les Nations Unies, hier et aujourd'hui », destinée à éclairer les auditeurs sur le fonctionnement du Système des Nations Unies et les différentes actions que cette Organisation mène dans le monde. Cette émission radiophonique, dont le caractère pédagogique n'est plus à démontrer, a une grande audience auprès du public, principalement la jeunesse.

La télévision nationale TVT, pour sa part, organise régulièrement des émissions auxquelles participent plusieurs Chefs d'Agences du Système des Nations Unies.

Il convient de mentionner que le Système des Nations Unies au Togo a signé, en 2007, une convention de coopération avec les médias, convention aux termes de laquelle les organes de presse s'engagent à relayer les différentes réalisations de l'ONU. Le Système des Nations Unies, pour sa part, met régulièrement à la disposition des différentes rédactions des communiqués, déclarations et autres publications émanant des différents organes de l'ONU.

La mise en œuvre de cette convention permet aux deux parties d'accompagner efficacement le Gouvernement togolais dans ses efforts pour le développement, le renforcement de la paix, de la stabilité et des droits de l'homme.

Il est même question d'améliorer ce partenariat signé en 2007 pour davantage de visibilité des activités des Nations Unies. A ce sujet, un comité des patrons de presse a été mis en place pour réfléchir sur la question et faire des propositions.

Monsieur le Président,

La célébration des différentes journées mondiales, décrétées sous l'égide de l'Assemblée générale de l'ONU, constitue également une autre occasion pour la presse de consacrer des articles et éditoriaux aux thématiques essentielles qui sous-tendent les actions de l'ONU.

Il en a été ainsi pour la Journée mondiale de l'Alimentation et pour l'éradication de la pauvreté, de la Journée mondiale du SIDA, de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, etc.

Plus particulièrement, la commémoration de la semaine des Nations Unies permet de faire un gros plan médiatique sur le bilan et les ambitions de la coopération entre le Gouvernement du Togo et le Système des Nations Unies, sans oublier les échanges de vues entre les acteurs précités et les professionnels de l'information, sur les grands débats qui agitent notre planète.

Bien évidemment, les mutations politiques en Afrique du Nord et dans le monde arabe, en général, ainsi que la réforme de l'ONU ont été au centre des discussions de même que les questions relatives à l'accès à l'eau potable et aux changements climatiques.

Pour tenir compte des besoins en informations de la jeunesse et de certains publics bien déterminés, il est souvent organisé des conférences publiques, généralement animées par les Professeurs d'universités ou des experts de l'ONU.

Monsieur le Président,

Nous ne saurions terminer notre propos sans mentionner le rôle, combien important, que joue le Centre d'Information des Nations Unies de Lomé qui constitue la principale source d'information sur l'ONU.

Ce Centre dispose d'un fond documentaire relatif aux différents domaines d'action de l'ONU, notamment la protection des droits de l'homme, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le

maintien de la paix et de la sécurité internationales, la protection de l'environnement, pour ne citer que ceux là.

Ces huit dernières années, le taux de fréquentation du Centre a quasiment quadruplé, passant de moins de 300 visiteurs en 2000 à plus de 1050 aujourd'hui, grâce surtout à l'ouverture en son sein, d'un cyber café dont l'accès est gratuit. Les visiteurs sont composés, pour la plupart, de Professeurs, de chercheurs, d'étudiants et de journalistes.

Comme l'a si bien relevé le rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information, l'équipement informatique de ce Centre est désuet. La suppression de certaines lignes budgétaires, due principalement à des soucis sécuritaires, peut sérieusement affecter son fonctionnement.

C'est pourquoi, le Togo, tout en promettant de continuer à soutenir le Centre, plaide pour que le siège consente un peu plus d'effort pour garantir son fonctionnement et pour s'assurer qu'il restera un outil indispensable pour maintenir l'Organisation des Nations Unies proche des populations de base.

Monsieur le Président,

Des progrès sont observés en matière de communication. Cependant, comme l'on a pu le remarquer, toute la stratégie de diffusion est jusqu'à ce jour basée sur les techniques classiques que sont les publications, la radio et la télévision. L'usage des réseaux sociaux tels que Facebook, Tweeter et Weibo, comme moyens de diffusion de l'information, est très limité, compte tenu du taux réduit de Togolais qui ont accès à l'internet.

Le Gouvernement togolais s'est toutefois engagé à faire l'effort en vue de consacrer, dans les prochains mois, des moyens à même de garantir plus de fluidité dans la circulation de l'information.

Je vous remercie.